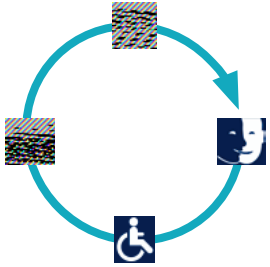




Accessibilité de l'établissement



Bienvenue STADE ANDRE NEGRE : salle multi-activités, Tribunes et Vestiaires



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET :

Adresse :



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ACCES SALLE, TRIBUNES et PISTE : revêtement extérieur et éclairage



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non




2. RAMPE (accès piste)



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

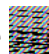


3. ACCES TRIBUNES (depuis entrée Club House)



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ENTREE



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

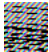


2. ACCES BLOC SANITAIRES



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

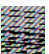


3. ACCES HALL 1



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ACCES HALL 2



Ce service sera accessible le : cf A'dAP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non




2. SANITAIRES



Ce service sera accessible le : cf A'dAP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

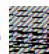


3. VESTIAIRES 1



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. VESTIAIRES 2



Ce service sera accessible le : ...cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non




2. VESTIAIRES 3



Ce service sera accessible le : ...cf A'dAP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3. VESTIAIRES 4



Ce service sera accessible le : ...cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. TRIBUNES : emplacement accessible



Ce service sera accessible le : ..cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

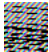


2. TRIBUNE ESCALIER 1 (dimensions)



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) Dérogation



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

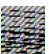


3. ...TRIBUNE ESCALIER 1 (rappel tactile + main courante)



Ce service sera accessible le : ..cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ...TRIBUNE ESCALIER 2 (dimensions).....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) Dérogation



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non




2. ...TRIBUNE ESCALIER 2 (rappel tactile + main courante).....



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3. ...TRIBUNE ESCALIER 3 (dimensions).....



Ce service sera accessible le :

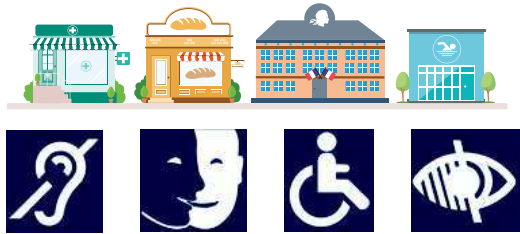


Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) Dérogation



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. TRIBUNE ESCALIER 3 (rappel tactile + main courante)



Ce service sera accessible le : cf Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

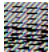


2.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

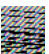


3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

Etage	Localisation	Date	Durée	Solution
RDC	accès salles, tribune et piste	01/01/2018	5	Poser des points d'éclairage supplémentaires afin d'améliorer l'éclairage extérieur afin d'obtenir une valeur d'éclairage moyenne au sol de 20 lux sans zone d'ombre
RDC	accès salles, tribune et piste	01/01/2018	1	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage. En cas d'installation d'une bande de guidage, elle est conforme à l'annexe 6 de l'arrêté du 08/12/14 ou à la norme NF P 98-352.
RDC	accès piste	01/01/2018	3	Modifier ou créer une nouvelle rampe. Elle est conçue pour avoir une pente d'au plus 6% sur une longueur d'au plus 10 m avec un palier de repos en haut et en bas de chaque plan incliné, de 1,20 x 1,40 m, horizontal au dévers près de 3%. Le plan incliné se raccorde aux paliers de repos sans ressaut.
RDC	accès tribune depuis entrée club house	01/01/2018	1	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage. En cas d'installation d'une bande de guidage, elle est conforme à l'annexe 6 de l'arrêté du 08/12/14 ou à la norme NF P 98-352.
RDC	accès tribune depuis entrée club house	01/01/2018	1	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage. En cas d'installation d'une bande de guidage, elle est conforme à l'annexe 6 de l'arrêté du 08/12/14 ou à la norme NF P 98-352.
RDC	entrée	01/01/2018	4	Installer un portique de sécurité de largeur supérieure à 0,80m
RDC	bloc sanitaire	01/01/2018	1	Régler ou remplacer le ferme-porte afin que la force nécessaire pour ouvrir la porte ne dépasse pas 50 N
RDC	hall 1	01/01/2018	1	Régler ou remplacer le ferme-porte afin que la force nécessaire pour ouvrir la porte ne dépasse pas 50 N
RDC	hall 2	01/01/2018	1	Régler ou remplacer le ferme-porte afin que la force nécessaire pour ouvrir la porte ne dépasse pas 50 N
RDC	sanitaire	01/01/2018	1	Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré
RDC	vestiaire 3	01/01/2018	1	Modifier la hauteur de l'équipement afin qu'il soit à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à une distance d'au moins 0,40 m d'un obstacle
RDC	vestiaire 3	01/01/2018	1	Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap)
RDC	vestiaire 2	01/01/2018	1	Modifier la hauteur de l'équipement afin qu'il soit à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à une distance d'au moins 0,40 m d'un obstacle
RDC	vestiaire 4	01/01/2018	1	Modifier la hauteur de l'équipement afin qu'il soit à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à une distance d'au moins 0,40 m d'un obstacle
RDC	vestiaire 4	01/01/2018	1	Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap)
RDC	vestiaire 2	01/01/2018	1	Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap)
RDC	vestiaire 1	01/01/2018	1	Modifier la hauteur de l'équipement afin qu'il soit à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à une distance d'au moins 0,40 m d'un obstacle
RDC	vestiaire 1	01/01/2018	1	Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap)
RDC	tribune	01/01/2018	3	Créer ou adapter un emplacement accessible, horizontal, avec une dimension de 1,30 x 0,80 m et réparti de façon uniforme.
RDC	tribune escalier 3	01/01/2018	0	Caractéristiques dimensionnelles de l'escalier non modifiées. L'arrêté du 8 décembre 2014 permet de conserver les caractéristiques existantes (largeur entre mains courantes, hauteur des marches et largeur du giron).
RDC	tribune escalier 3	01/01/2018	1	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm (ou 28 cm selon la configuration) de la première marche, un revêtement contrasté sur la première et dernière contremarches et un contraste sur 3 cm en horizontal sur les nez de marches
RDC	tribune escalier 3	01/01/2018	2	Prolonger une main courante horizontalement de 28 cm au-delà de la première et dernière marche de chaque volée sans créer un obstacle dans la circulation
RDC	tribune escalier 2	01/01/2018	0	Caractéristiques dimensionnelles de l'escalier non modifiées. L'arrêté du 8 décembre 2014 permet de conserver les caractéristiques existantes (largeur entre mains courantes, hauteur des marches et largeur du giron).
RDC	tribune escalier 2	01/01/2018	1	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm (ou 28 cm selon la configuration) de la première marche, un revêtement contrasté sur la première et dernière contremarches et un contraste sur 3 cm en horizontal sur les nez de marches
RDC	tribune escalier 2	01/01/2018	2	Prolonger une main courante horizontalement de 28 cm au-delà de la première et dernière marche de chaque volée sans créer un obstacle dans la circulation
RDC	tribune escalier 1	01/01/2018	0	Caractéristiques dimensionnelles de l'escalier non modifiées. L'arrêté du 8 décembre 2014 permet de conserver les caractéristiques existantes (largeur entre mains courantes, hauteur des marches et largeur du giron).
RDC	tribune escalier 1	01/01/2018	1	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm (ou 28 cm selon la configuration) de la première marche, un revêtement contrasté sur la première et dernière contremarches et un contraste sur 3 cm en horizontal sur les nez de marches
RDC	tribune escalier 1	01/01/2018	2	Prolonger une main courante horizontalement de 28 cm au-delà de la première et dernière marche de chaque volée sans créer un obstacle dans la circulation

FORMATION	AGENTS
Sensibilisation des services accueillants au Handicap	0
Sensibilisation générale au Handicap	0
Sensibilisation des encadrants au Handicap	0
Sensibilisation aux différentes formes de Handicap	0

Décembre 2017

Le Responsable du Service
Emplois Compétences,

Nicolas NART



Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

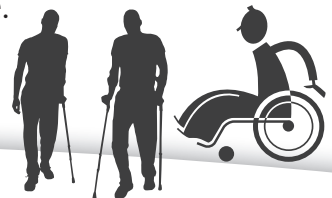
Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangent pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en «facile à lire et à comprendre» (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.